

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SEJOUR

ce formulaire est gratuit



N°14571*06

**PHOTOGRAPHIE
D'IDENTITÉ**

CACHET DU POSTE		EMPLACEMENT DU TALON								
1. Nom(s)				Partie réservée à l'administration Date d'introduction de la demande : Numéro de la demande : Agent(s) traitant la demande :						
2. Nom(s) de famille antérieur(s)										
3. Prénom(s)										
4. Date de naissance (jour-mois-année)	5. Lieu de naissance	7. Nationalité actuelle								
	6. Pays de naissance	Nationalité à la naissance si différente								
8. Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin		9. Etat Civil ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Autre (veuillez préciser)		<u>Remarques</u>						
10. Pour les mineurs : Nom, prénom, adresse (si différente de celle du demandeur) et nationalité de l'autorité parentale / du tuteur légal										
11. Numéro national d'identité, le cas échéant :										
12. Type du document de voyage ☐ Passeport diplomatique ☐ Passeport de service ☐ Passeport officiel ☐ Passeport spécial ☐ Passeport ordinaire ☐ Autre document de voyage (à préciser) :										
13. Numéro du document de voyage	14. Date de délivrance (jj/mm/aa)	15. Date d'expiration (jj/mm/aa)	16. Délivré par							
17. Adresse du domicile (n°, rue, ville, code postal, pays)										
18. Adresse électronique		19. Numéro(s) de téléphone								
20. En cas de résidence dans un pays autre que celui de la nationalité actuelle, veuillez indiquer : <table border="1" style="width:100%"> <tr> <td>Numéro du titre de séjour</td> <td>Date de délivrance</td> <td>Date d'expiration</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>					Numéro du titre de séjour	Date de délivrance	Date d'expiration			
Numéro du titre de séjour	Date de délivrance	Date d'expiration								
21. Activité professionnelle actuelle										
22. Employeur (Nom, adresse, courriel, n° téléphone) - Pour les étudiants, nom et adresse de l'établissement d'enseignement										
23. Je sollicite un visa pour le motif suivant : ☐ Activité professionnelle ☐ Etudes ☐ Stage/formation ☐ Mariage ☐ Raison médicale ☐ Etablissement familial ☐ Etablissement privé/Visiteur ☐ Visa de retour ☐ Prise de fonctions officielles ☐ Autre (à préciser) :										

DECISION DU POSTE

Date :

☐ **ACCORD**

☐ **REFUS**

24. Nom, adresse, courriel et n° téléphone en France de l'employeur / de l'établissement d'accueil / du membre de famille invitant, ...etc.

25. Quelle sera votre adresse en France pendant votre séjour ?

26. Date d'entrée prévue sur le territoire de la France, ou dans l'espace Schengen en cas de transit (jour-mois-année)

27. Durée prévue du séjour sur le territoire de la France

☐ Entre 3 et 6 mois ☐ Entre 6 mois et un an ☐ Supérieure à un an

28. Si vous comptez effectuer ce séjour avec des membres de votre famille, veuillez indiquer :

Lien de parenté	Nom(s), prénom(s)	Date de naissance (jj/mm/aa)	Nationalité

29. Quels seront vos moyens d'existence en France ?

Serez-vous titulaire d'une bourse ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, indiquez le nom, l'adresse, le courriel, le téléphone de l'organisme et le montant de la bourse :

30. Serez-vous pris(e) en charge par une ou plusieurs personne(s) en France ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, indiquez leur nom, nationalité, qualité, adresse, courriel et téléphone :

31. Des membres de votre famille résident-ils en France ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, indiquez leur nom, nationalité, lien de parenté, adresse, courriel et téléphone :

32. Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :

A quelle(s) adresse(s) ?

En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit : aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographier et, le cas échéant, de prendre mes empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, seront communiquées aux autorités françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa.

Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base française des données biométriques VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler les visas aux frontières, aux autorités nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de l'identification des personnes qui ne remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de la prévention et de la détection des infractions terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité française est compétente pour le traitement des données [...]

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des informations me concernant qui sont enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si elles sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ont été traitées de façon illicite. Ce droit d'accès et de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions de protection des données à caractère personnel me concernant.

Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autorité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mon passeport pendant le délai de traitement de ma demande.

Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande ou l'annulation du visa s'il a déjà été délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit français.

« Je suis informé(e) que le silence gardé par l'administration plus de deux mois après le dépôt de ma demande attesté par la remise d'une quittance vaut décision implicite de rejet. Cette décision pourra être contestée, par courrier uniquement, auprès de la Commission des recours contre les décisions de refus de visa, BP 83.609, 44036 Nantes CEDEX 1, dans un délai de trente jours suivant la naissance de la décision implicite.

Je m'engage à quitter le territoire français avant l'expiration du visa, si celui-ci m'a été délivré, et si je n'ai pas obtenu le droit de séjourner en France au-delà de cette durée.

Je suis informé(e) que le livret d'informations « Venir vivre en France » est disponible à l'adresse www.immigration.interieur.gouv.fr et www.ofii.fr.